

# MERVILLE *INFO.*

---

C'EST LA RENTREE !



L'ECOLE EST FINIE !

---

BULLETIN DE LIAISON COMMUNAL

---

N°3-1991



## **COUVERTURE**

### **LE GROUPE SCOLAIRE EST TERMINE.**

Au début de ce mois la rentrée des classes s'est déroulée, à MERVILLE dans un groupe scolaire complet puisque le 3° module est maintenant terminé.

C'est un outil de plus d'un milliard de centimes qui est ainsi mis à la disposition des enseignants et des élèves.

En effet depuis 1984, la commune a dépensé pour ce groupe un montant total de 11 929 000 Francs TTC , la subvention du Conseil Général ayant été de 2 980 000 Francs ( soit 29% du montant hors taxe ).

Ce magnifique équipement va permettre maintenant au corps enseignant et à nos jeunes élèves de travailler dans les meilleures conditions.

## **SOMMAIRE**

### **VIE COMMUNALE**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 3

AVIS DIVERS 4

ETAT CIVIL 5

DEPART DE M. L'ABBE RAYNAL 5

LA CONSTRUCTION A MERVILLE 6

### **ASSOCIATIONS**

QUAND UN RETRAITE !... 8

ASGM 9

LES "MARMOUSETS" 9

TENNIS CLUB 10

RACING CLUB MERVILLOIS RUGBY 11

MERVILLE KARATE CLUB 11

ECOLE DE MUSIQUE 12

### **NOTE DE LA REDACTION**

Parution du prochain numero de **MERVILLE INFO** le 16 Décembre 1991,  
Dépot des articles avant le 30 Novembre à la mairie.

#### **COMITE DE REDACTION:**

Philippe ARRUE, Christian BAGUR, Guy DESTARAC,  
Alain GABARRA, Gilles MARTIN, Monique SUDRES



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des réunions du 23 Mai, 27 Juin, 25 Juillet, le Conseil Municipal a été amené à prendre les décisions suivantes :

### Travaux :

- Le conseil a donné son accord à l'exécution de travaux pour la somme de 215 800 F en vue de la modification de l'éclairage public sur les voiries qui ont déjà fait l'objet de travaux de 288 500 F pour des dessertes des riverains (mise en souterrain). (Rappelons que ces travaux font l'objet d'une subvention de 50 % de la part du syndicat d'électricité ; le solde étant subventionné à 30 % environ par le département).

- Suites à des défauts de constructions apparus à la salle polyvalente (en particulier défaut d'isolation entre murs et toiture) et suite au refus de l'entreprise concerné d'y remédier, il est décidé de porter l'affaire devant le tribunal administratif.

### Finances :

- Approbation d'un emprunt de 2 900 000 F afin de financer les travaux de construction du groupe scolaire.

- Divers transferts de crédits pour mettre le budget en conformité avec les besoins

- Approbation des contrats d'assurance garantissant les indemnités dues aux agents communaux en cas de maladie ou invalidité

- Approbation du compte de gestion 1990 présenté par M. le Percepteur

- Relèvement à 190 F de l'indemnité du Contrôleur des Impôts assurant une permanence à Grenade.

- Exemption de la taxe d'ordures ménagères pour un certain nombre d'entreprises ou commerces ne bénéficiant pas du service du fait de leurs activités.

- Accord sur le montant de participation aux charges d'investissement dans les collèges pour l'année 1991.

### Personnel municipal

- Création d'un poste d'adjoint administratif à mi-temps pour assurer le secrétariat de la Mairie.



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

### Divers:

- Accord pour la signature d'une convention avec l'ATSE pour assurer la maintenance du système d'alarme aux écoles

- Adhésion au syndicat mixte d'environnement créée à l'initiative du Conseil Général et nomination de M. Guy Destarac pour représenter la commune.

## AVIS DIVERS:

### DEMANDES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sont reçues au secrétariat de la mairie jusqu'au 31 décembre, dernier délai.

Trois conditions sont à remplir:

- Etre domicilié dans la commune;
- Justifier de 6 mois de résidence,
- Avoir qualité de contribuable.

Les jeunes qui atteindront leur majorité au 28 février 1992 doivent également demander leur inscription.

### SERVICES FISCAUX

Le Directeur des services fiscaux de la Haute Garonne nous prie de vous informer que, dans notre département, les dates limites de paiement sont fixées au:

- 15/10/91 pour les taxes foncières,
- 15/11/91 ou 15/12/91 pour la taxe d'habitation

### VANDALISME

Des actes de vandalisme sont constatés de plus en plus fréquemment dans notre commune, il nous faut signaler que cela coûte cher à la collectivité, et que dans certains cas cela nuit à la sécurité (éclairage). Nous demandons aux auteurs de ces méfaits, un peu plus de civisme, et nous leur signalons qu'une partie des équipements publics qu'ils détruisent leur appartient aussi un peu.

### SERVICES DE SECURITE (RAPPEL)

Depuis MERVILLE comme partout vous pouvez appeler:

- la **gendarmerie** en composant le 17
- les **pompiers** en composant le 18
- le **SAMU** en composant le 15





## ETAT CIVIL

### CARNET BLEU - ROSE

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| Sandra SAINT PAU         | le 08/06/91 |
| Mathieu COMMENGE         | le 13/06/91 |
| Adrien BERKOVITCH        | le 27/06/91 |
| Raphael BUFFON           | le 02/08/91 |
| Mathilde POUSSARD-BORREL | le 08/08/91 |
| Charles ZURBACH          | le 02/09/91 |

### CARNET BLANC

|                                            |             |
|--------------------------------------------|-------------|
| Raymond BACHIN avec Conception MORAN       | le 09/07/91 |
| Christophe VINCENT avec Béatrice MIQUEL    | le 10/08/91 |
| Francis CAPPELLERI avec Elisabeth FERRANTE | le 10/08/91 |
| Thierry SANS avec Anne-Marie SAINT LOUBAN  | le 14/08/91 |
| Gilbert LEBE avec Nathaly FOURNIER         | le 17/08/91 |
| Flavien MOLIN avec Sylvie COMBES           | le 24/08/91 |
| Pascal PY avec Rachel PALMERO              | le 31/08/91 |
| Frank St. PAU avec Nathalie CARAVACA       | le 31/08/91 |
| Michel MARTIN avec Viviane MILLON          | le 31/08/91 |
| Laurent BUSSO avec Sandrine LIBERT         | le 31/08/91 |
| Thierry GARCIA avec Béatrice TOFFANELLO    | le 31/08/91 |

### CARNET NOIR

|                      |        |             |
|----------------------|--------|-------------|
| Rosa MARTY née SARDA | 81 ans | le 26/06/91 |
| Michel PONS          | 40 ans | le 04/08/91 |
| François MORO        | 52 ans | le 21/08/91 |
| Antonio TOFFANELLO   | 81 ans | le 02/08/91 |

## DEPART DE MONSIEUR L'ABBE RAYNAL

Monsieur l'Abbé Pierre Raynal, curé de Merville va nous quitter après quelques années passées parmi nous. Il est nommé à la paroisse de Calmont. Le curé de Calmont M. l'Abbé Zoia, est nommé à Grenade en remplacement du curé desservant actuel nommé à Portet, et s'occupera de la paroisse de Merville. Pour la première fois donc Merville va se trouver sans curé résident.

Une intervention a été faite, au nom du Conseil Municipal pour demander à Monseigneur l'Archevêque de reconsidérer le problème à l'occasion d'un prochain remaniement.

Quoiqu'il arrive, nous remercions l'Abbé Raynal pour l'action qu'il a menée ces dernières années au service de Merville et souhaitons la bienvenue au successeur.



## LA CONSTRUCTION A MERVILLE DEPUIS 10 ANS

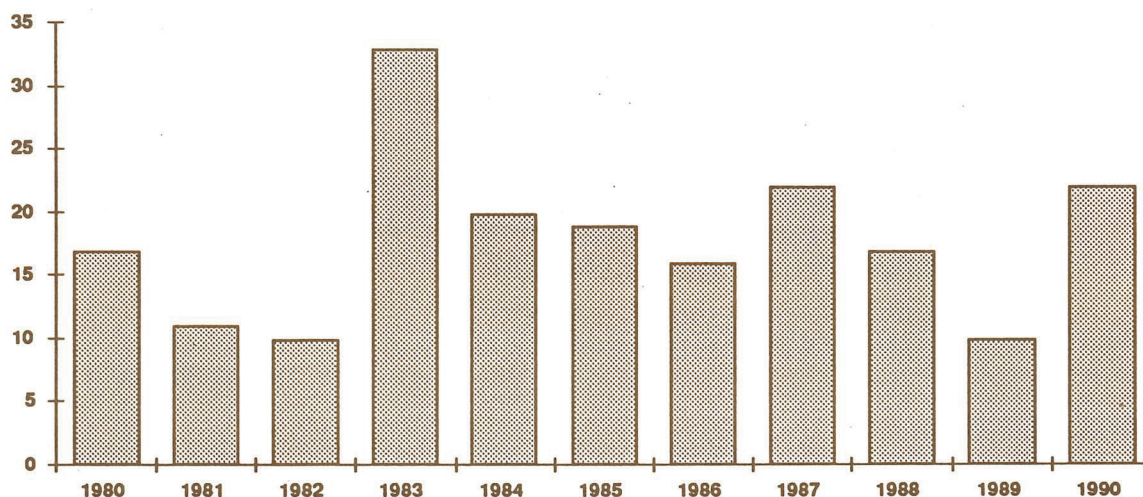
La Direction Départementale de la Haute-Garonne a publié les statistiques sur les constructions dans notre département. Nous avons relevé les chiffres pour Merville :

Entre 1980 et 1990 :

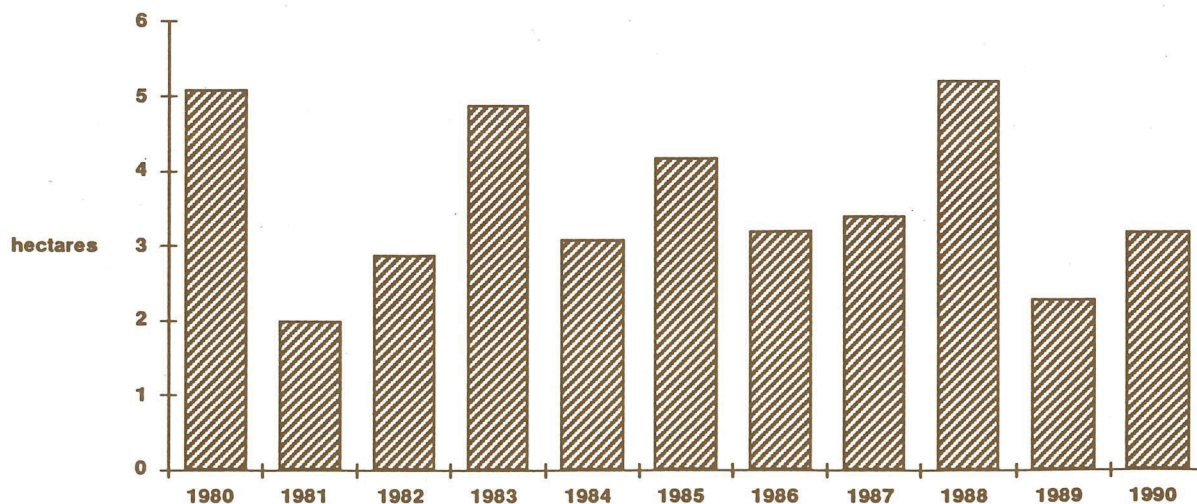
- 197 permis de construire ont été déposés la grosse majorité concerne des logements individuels.

- 39,7 hectares de plus ont été classés comme surfaces bâties.

NOMBRE DE LOGEMENTS AUTORISES



TERRAINS CONSOMMES







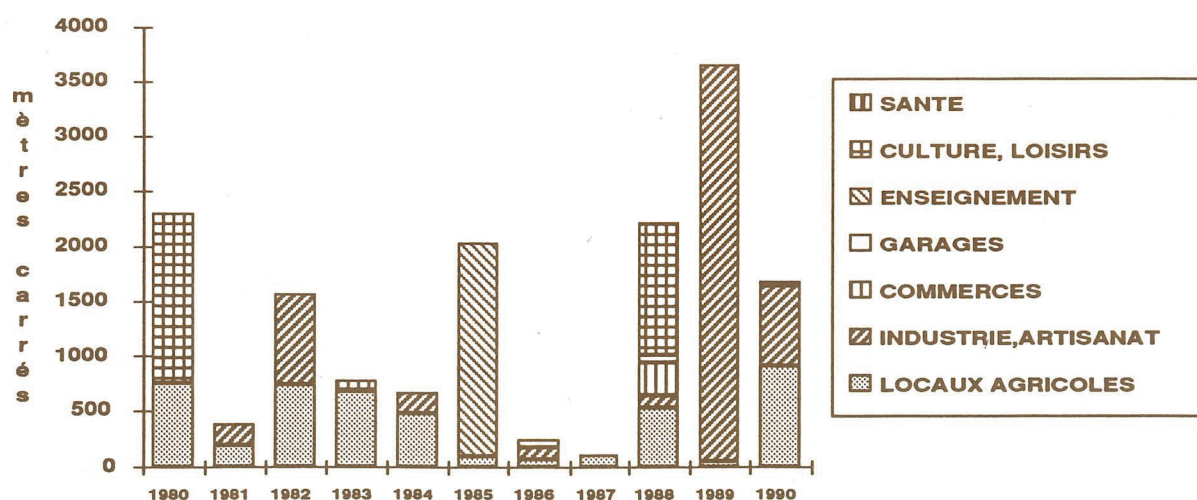
Pour les locaux à usage professionnel, (voir figure ci dessous) durant cette période 4652 m<sup>2</sup> de bâtiments à usage agricole ont été autorisés, ainsi que 5730 m<sup>2</sup> à usage industriel ou artisanal, seulement 300 m<sup>2</sup> de bâtiments commerciaux.

On note également que 1938 m<sup>2</sup> de bâtiments ont été autorisés à usage d'enseignement (Ecoles) et 2868 m<sup>2</sup> à usage culture loisirs (Stade-Salle Polyvalente).

En conclusion ces statistiques montrent que si le patrimoine bâti de notre commune s'agrandit il y a peu de variations dans sa composition:

- depuis 1983 notre commune s'agrandit en moyenne d'un peu plus de 20 logements individuels par année
- son caractère agricole reste affirmé, on bâtit toujours pour cette profession.
- il n'y a pas d'augmentation notable de surfaces bâties à usage commercial.
- sur les 5730 m<sup>2</sup> autorisés à usage artisanal et industriel on remarque cependant que plus de 4000 l'ont été dans les trois dernières années de la période de référence. Ce phénomène, s'il se confirme, pourrait indiquer une augmentation de ce type d'activité à Merville ce qui serait une bonne chose, en particulier pour l'emploi.

LOCAUX AUTRES QUE LOGEMENTS



(Sources : DDE Haute-Garonne - Tableau de Bord de la Construction entre 1980 et 1990).





**Quand un Retraité rencontre un futur Retraité**  
**Qu'est-ce qu'ils se racontent ? «des histoires de Retraité»**

Le futur retraité : Comment passes-tu ton temps à la retraite ?

Le retraité : M'en parle pas, je n'arrive pas à tout faire, je ne vois pas le temps s'écouler!

Le futur retraité : Pour tes loisirs comment cela se passe-t-il ?

Le retraité : Certes cela n'est pas le plus facile, car à la retraite tu perds l'ambiance des copains de travail, et il faut se refaire un environnement.

Le futur retraité : Mais dans notre village les loisirs sont importants, accessibles et accueillants.

Le retraité : Oui, mais les nombreuses associations qui existent sont la plupart destinées aux jeunes.

Le futur retraité : Il y a bien des sociétés dans Merville où l'on peut adhérer à notre âge.

Le retraité : Oui, mais ces sociétés sont le plus souvent à vocation masculine ou féminine.

Le futur retraité : En quoi cela te gêne-t-il ?

Le retraité : J'ai travaillé toute ma vie professionnelle à l'extérieur ainsi que mon épouse, ma femme et moi aimerions passer la plupart de nos loisirs ensemble.

Le futur retraité : Tu serais alors favorable pour créer une organisation de gens de notre âge, qu'ils soient mariés, veufs, divorcés ou célibataires ?

Le retraité : Oui, à condition de savoir pourquoi faire et pour quel genre d'activités et aussi avant que je ne sois en situation de faire mon entrée au 3ème âge.

Le futur retraité : Que faire d'après toi dans une éventuelle organisation ?

Le retraité : Il y a tant de choses à faire : du sport, loisir, gym, cyclisme, des sorties variétés, spectacle, théâtre, des sorties détente (excursions, voyages, rallyes).

Organiser des activités culturelles : jeux, musique, peinture, cinéma.

Organiser des journées récréatives, repas spectacle, thé dansant, soirées rétro.

De toute façon si un tel groupement prenait jour, je pense que chacun apporterait son idée.

Le futur retraité : D'après toi, si cette nouvelle activité prenait vie, est-ce que ça n'en ferait pas une de plus qui pourrait gêner les sociétés déjà en place ?

Le retraité : Certainement pas, au contraire. Quand ces sociétés là organiseraient quelque chose, s'ils le veulent, nous nous efforcerions de leur apporter notre soutien.

Le futur retraité : Après cette rencontre, cet échange de vue avec toi, cher retraité, pourquoi ne pas essayer de rassembler tous ces gens à une réunion de prise de contact et d'information !

Un retraité.

Pour cela manifeste-toi en envoyant le bulletin ci-dessous et en assistant à la réunion qui aura lieu :

**SALLE DE LA MAIRIE**

**LE MERCREDI 9 OCTOBRE à 21 heures**



-----  
SECRETARIAT DE LA MAIRIE DE MERVILLE- RETRAITES

☐ Je suis intéressé

NOM:

☐ Je ne suis pas intéressé

P.S. Vos idées seraient les bienvenues.





## A.S.G.M.

(Association Sportive de Gymnastique Mervilloise)

### La Gymnastique pourquoi ? (la volonté)

Parce que la qualité même de la vie en dépend. Exagération ? Pas le moins du monde. Un programme de gymnastique équilibré, rationnel et pratiqué régulièrement procure un extraordinaire bien-être. C'est le secret de la souplesse, du dynamisme et de la joie de vivre.

La dépense physique ne fait pas perdre de poids, mais elle brûle les calories et raffermi les muscles. Associée à un régime à basses calories, elle facilite et accélère l'amaigrissement harmonieux de la silhouette.

Il ne s'agit pas de vous tuer à la tâche. Bien dosés, des exercices modérés suffisent pour activer l'oxygénation des tissus et stimuler la circulation. Le résultat ? Les articulations s'assouplissent, les sensations de lourdeur s'envolent comme par miracle et la vitalité renaît. C'est l'organisme tout entier qui se réveille.

Un corps bien entretenu fonctionne comme une machine bien huilée. Il est plus résistant et il affronte la maladie avec une efficacité accrue.

Les exercices physiques réguliers constituent une excellente prévention contre les maladies cardiaques et les douleurs dorsales. Le fonctionnement des voies respiratoires s'en trouve également amélioré et l'équilibre nerveux en tire le plus grand profit.

Une chose est certaine :

Des exercices physiques -bien dosés- sont bénéfiques à tout à chacun. Bien entendu, ils exigent un certain effort au départ : des muscles habitués à l'immobilité seront douloureux les premiers temps et il est évident que l'effort physique exige un minimum de volonté et d'efforts. Ne vous étonnez pas si vous transpirez ou si vous êtes à bout de souffle : la détente et le bien être que vous ressentirez ensuite vous récompenseront largement de votre peine.

A.S.G.M.

Rendez-vous «Salle de la Mairie»

|          |                  |                   |
|----------|------------------|-------------------|
| Lundi    | 9 h 15 - 10 h 15 | 18 h 30 - 19 h 30 |
| Mercredi |                  | 19 h 00 - 20 h 00 |
| Vendredi | 9 h 15 - 10 h 15 | 18 h 30 - 19 h 30 |

Renseignements : tél 61.85.02.18

## LES MARMOUSETS

La crèche halte-garderie «LES MARMOUSETS» a ouvert à nouveau ses portes le lundi 2 Septembre.

L'année 1990-1991 a été positive : De Septembre à Août 41 enfants (crèche et halte-garderie confondues) ont été accueillis par une équipe formée d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture et d'une infirmière aidés par trois CES (contrat - emploi - solidarité) et par une participation parentale active et sympathique.

Plusieurs sorties ont été organisées : Aqualand, Zoo de Plaisance, Cirque, promenade à poneys etc... pour la plus grande joie des tout-petits.

le Père Noël est venu à cheval attelé à une carriole et a pu ainsi porter beaucoup de joujoux.

Tous les organisateurs et aides pour ces sorties sont remerciés pour leur efficacité et leur participation.

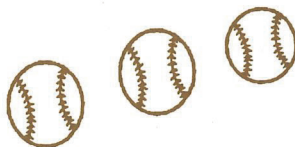
La crèche est ouverte de 7 heures à 18 heures 30 sans interruption du lundi au vendredi.

Pour tout renseignement vous pouvez venir à la crèche ou téléphoner au 61.85.19.39

L'équipe.



## TENNIS CLUB



Le Tennis Club de Merville se porte bien avec ses 130 licencié(e)s et ses 3 équipes engagées en phase départementale (2 masculines et 1 féminine)

L'activité fonctionnant le mieux au sein de notre Club est l'école de Tennis avec ses 52 enfants assidus et très motivés. Le traditionnel goûter de fin d'année très apprécié par tous a clôturé les cours, fin juin.

Remercions sincèrement Daniel FERAL, Responsable de l'Ecole de Tennis, pour son dévouement envers ces enfants.

Le T.C.M. informe les mervillois et mervilloises que son premier tournoi homologué a lieu du 14 septembre au 29 Septembre 1991.

Il est ouvert au «Non classé» et «4è série» «Dames», «Messieurs» et «Double Mixte». Je remercie M. SIMON, Quincaillier, qui rend de grands services au T.C.M., notamment par la vente des jetons d'éclairage des cours, la location des badges invités...

Je remercie également tous les commerçants et artisans de MERVILLE participant actuellement à la vie de notre club par le biais d'une petite campagne publicitaire destinée à la création d'une affiche à l'entête du club.

Je vous rappelle qu'il est toujours temps de rejoindre notre club en contactant une personne du bureau dont la liste est affichée sur les courts.

A bientôt

Le Président

C. HENRIC

## ECOLE DE TENNIS



Le T.C.M. informe les mervilloises et mervillois que les activités de l'Ecole de Tennis de Merville reprendront début Octobre (Semaine 41, à confirmer).

Des imprimés concernant ces inscriptions seront remis par les instituteurs aux élèves scolarisés à Merville.

Pour les non scolarisés à Merville les mêmes imprimés seront disponibles à partir du 10 septembre 91 à la Quincaillerie SIMON.

Suite à de nombreuses demandes, l'Ecole de Tennis de MERVILLE sera ouverte à partir de cette année aux cadets et cadettes 1ère et 2ème année (16 ans non révolus). Pour plus d'informations, me contacter.

DANIEL FERAL

Responsable Ecole de Tennis.





## RACING CLUB MERVILLOIS ( RUGBY )

Le 17 Mai avait lieu l'assemblée générale de l'école de rugby.

Très peu de personnes à cette assemblée, il faut croire que le rugby n'intéresse plus personne dans notre commune.

Il faut dire aussi que le bénévolat se perd de plus en plus et pourtant pour faire tourner une école de rugby, il faut beaucoup de monde.

Après les comptes moraux et financiers, on passa au renouvellement du bureau. Le Président Serge DELEUVRE et le Trésorier Claude Meier ne se représentant pas pour un nouveau mandat, faute de candidats le bureau ne peut être formé.

Le 14 Juin avait lieu une assemblée extraordinaire. Les membres du bureau présents Serge Deleuvre, Raphael Ferrante, Claude Meier, Jean Mussolin et un parent d'élève décident de mettre le club en sommeil pour une durée indéterminée.

En espérant que les jeunes qui ont fait la gloire du rugby dans notre cité auront à coeur de reprendre le flambeau dans quelques années. Que nos jeunes mervillois se rassurent comme la saison passée s'ils le veulent ils pourront s'entraîner et jouer à l'U.S. Cornebarrieu.

Les entraînements reprendront courant Septembre le mercredi de 14 h à 17 h.

Les jeunes de Merville seront pris sur la place du village et retour dès la fin des entraînements ou des matchs.

Pour plus amples renseignements les parents intéressés peuvent téléphoner à Madame Saleedo, responsable de l'école de Rugby au 61.85.34.55 ou à M. Deleuvre au 61.85.00.37 pour prendre rendez-vous.

Serge DELEUVRE.

## MERVILLE KARATE CLUB

Le bureau de Merville Karaté Club informe tous ses adhérents ainsi que les personnes désireuses de découvrir notre discipline, que les cours ont repris le lundi 9 septembre 1991.

Les inscriptions se déroulent au siège du club aux jours et heures d'entraînements ci-après

- COURS ENFANTS les lundis et vendredis de 19 h 00 à 20 h 30

- COURS ADULTES les lundis et vendredis de 19 h 00 à 21 h 00

Nous rappelons que le karaté, sport à part entière, est ouvert à tous, garçons ou filles âgés d'un minimum de 8 ans.

La self défense, la maîtrise de soi, l'équilibre mental et physique ne sont qu'une partie des vertus qu'il peut apporter à un pratiquant sérieux et assidu.

Les cours sont assurés par M. MOREAU professeur diplômé d'état, qui saura vous préparer à la compétition ou tout simplement vous maintenir en forme en vous faisant découvrir un art martial si tel est votre unique objectif.

La progression constante du nombre d'adhérents ainsi que le niveau technique dépendent de l'excellent esprit qui règne au sein de notre club et de la qualité de l'enseignement divulgué. Les résultats plus d'encourageants de la saison dernière, récompensent les efforts fournis par les responsables du bureau pour que vive le Karaté à Merville.

Le Président.



## ECOLE DE MUSIQUE



La rentrée est là ! Nous suivons le rythme scolaire et les premiers cours auront lieu sans doute à partir du 16 Septembre. Tous les cours de l'année passée sont reconduits :

- Solfèges tous niveaux et adultes. Peut être un cours d'initiation musicale pour les tout petits (6-7 ans) si le nombre le permet et surtout si l'assiduité est bonne, ce qui n'était pas le cas les années précédentes.

- Tous les instruments : saxo-clarinette-flûte traversière-trompette-violon-guitare-accordéon-batterie et bien sûr piano avec en principe les mêmes animateurs (sauf le violon).

- Les cours de chant choral dans le cadre du groupe vocal de l'école. Il n'est pas nécessaire d'avoir une très belle voix ou de savoir chanter pour venir participer. Les très bons résultats du groupe vocal sont dûs au travail de l'ensemble des participants.

Nous sommes prêts à étudier d'autres possibilités d'instruments si le nombre d'élèves le permet et si cela était nécessaire.

- Nous continuerons également les cours de musique de groupe et d'ensemble pour ceux qui ont envie de faire «autre chose».

Le Bureau de l'Ecole ne s'étant pas encore réuni à l'heure où nous écrivons, nous ne pouvons pas vous donner tous les détails matériels : horaires, tarifs, inscriptions...

Tout cela sera diffusé par voie d'affiches et dans la presse.

Nous disposons cette année de 5 salles de cours et d'un bureau, soit la totalité de l'ancienne école (route de Grenade).

Ceci devrait nous permettre d'organiser au mieux les horaires de chaque élève (Il y a eu 117 inscriptions l'année dernière)

Nous rappelons que nous pouvons prêter certains instruments aux débutants : trompette-guitare-flûte-piano. Se renseigner à l'école.

Nous espérons que cette année encore vous serez nombreux à venir apprendre cette «Antique sagesse collective», selon R. De CANDE, «dont la longue histoire se confond avec celle des sociétés humaines». Les plus anciens témoignages de civilisations musicales raffinées remontent à plus de 6000 ans, et il y a tout lieu de penser que la musique a des origines plus lointaines.

Déjà CONFUCIUS pensait que «pour être instruit en toutes choses, il faut étudier avec soin la musique en ses principes naturels». Son développement a été souvent lié à la magie à la religion, à la politique, à la thérapeutique même, et surtout au jeu et au plaisir. Elle constitue un des aspects fondamentaux des vieilles civilisations.

Sa transmission sera assurée de génération en génération par imitation, puis par enseignement systématique.

C'est cet enseignement qui, aujourd'hui peut nous permettre de nous détendre, de nous amuser, et surtout de réapprendre cette «Innocence Musicale» nécessaire pour nous libérer de ce ban continu de décibels synthétiques dont notre système auditif est abreuvé, et redécouvrir la «Symphonie des Sons».

Nous souhaitons à tous une bonne rentrée après de vraies vacances et une très bonne année musicale.

A bientôt et bonne musique.

Le Président